

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

016-211602362-20171013-D_2017_10_3-DE
Reçu le 02/11/2017

DE LA COMMUNE DE MOUTHIER-SUR-BOËME

8, place du champ de foire

16440-MOUTHIER-SUR-BOËME

tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38

mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2017_10_3

L'an deux mille dix sept , le vendredi 13 octobre à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du : 09 Octobre 2017

Présents : 19

Présents : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur TROUSSICOT Franck, Madame LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Madame SOULET Sandrine, Monsieur SUSSET Bernard, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur BERCHENY Dorian

Votants : 22

**Objet : Prolongement mission
archivage avec la mairie de
Roulet-Saint-Estèphe**

Pouvoirs :

Monsieur BORRÉDON Richard a donné pouvoir à Madame HITIER Marie-Christine
Monsieur PORTE Henri-Renaud a donné pouvoir à Monsieur FOUCHÉ Joël
Monsieur NEBOUT Joël a donné pouvoir à Madame TAMAGNA Véronique

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur BORRÉDON Richard, Madame COUSSY Stéphanie, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur NEBOUT Joël

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Monsieur le Maire rappelle que lors du Conseil municipal du 13 janvier 2017, un poste à temps complet a été créé pour une période de 12 mois pour des missions d'archivage. Une convention de prestation entre la commune de Mouthiers-Sur-Boème et la Commune de Roulet-Saint-Estèphe avait été signée pour mutualiser ces missions d'archivage avec la commune de Roulet-Saint-Estèphe.

L'agent a été recruté sur un poste à temps complet (35 heures) pour une durée de 12 mois par la commune de Mouthiers-Sur-Boème et de 8 mois par la commune de Roulet-Saint-Estèphe dans le cadre d'une mise à disposition pour 20 heures. La commune de Roulet-Saint-Estèphe a souhaité prolonger de 4 mois l'agent pour continuer ses missions jusqu'au 15 janvier 2018.

Il convient de préparer un avenant à la convention de prestation entre la commune de Mouthiers-Sur-Boème et la commune de Roulet-Saint-Estèphe pour que la commune de Roulet-Saint-Estèphe puisse opérer le remboursement de la mission d'archivage, assurée par l'agent, sur la période du 15 septembre 2017 au 15 janvier 2018.

Entendu cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** le renouvellement, jusqu'au 15 janvier 2018, de la mission archivage au sein de la commune de Roulet-Saint Estèphe, à raison de 20 heures hebdomadaires ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de prestation de service à passer avec la commune de Roulet-Saint Estèphe ;
- **AUTORISE** le maire à signer tout document relatif à la présente délibération.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 13/10/2017, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le - 2 NOV. 2017

Le Maire
Michel CARTERET

